

Comment les détails sur des filières préparent les transversalités : par la diversité de productions et d'activités ; en associant les petites filières aux grandes

Par Jean-Claude Diébolt

14 novembre 2007

L'un des paradoxes apparents de la transversalité :

Elle a besoin, plus encore que le traitement sectoriel, de rassembler les données et informations par domaines particuliers, classées avec une précision la plus poussée possible. C'est en effet l'affinement maximal qui rend visibles des mises en relation avec des domaines voisins, de proche en proche.

Cette rubrique se consacre à illustrer cette logique d'ouverture et de décloisonnements entre filières, en s'appuyant sur un inventaire détaillé de chacune...

Le premier secteur, sur lequel a été conçue et construite la rubrique, présente « Le bois et les forêts » :

- le recensement des activités de cette filière, en rappelant la diversification des métiers qu'elle développe, conduit à marquer les liaisons professionnelles qui la rapprochent du bâtiment (construction) , de productions agricoles (tonnellerie), de la communication (papier), de la distribution et des transports (palettes, emballages), etc.
- Souligner les circulations et échanges de services, de techniques, de technologies, d'équipements, entre fournisseurs, partenaires, sous-traitants, clientèles, offre à la fois une gamme de références sur les entreprises, leurs offres, et des extensions dans leurs ramifications qui sont propices aux aménagements concertés de territoires : ce que recouvre les dispositifs du 2° pilier de la PAC, censé articuler une agriculture multifonctionnelle qui reste à caractériser avec la conditionnalité agro-environnementale ; et traiter cette double orientation à partir des activités professionnelles intègre les préoccupations sociales de formation, de conditions en termes de pénibilité, de perspectives de carrières, l'hygiène au travail, les implications sur la santé publique, etc., c'est-à-dire tous facteurs sociétaux et humains que bien des programmes environnementaux risquent d'omettre, sinon d'écarter.
- Les filières qui suivront : viandes et élevages (bovins, ovins, caprins, volailles, apiculture) ; fruits, légumes, maraîchage et horticulture ; pêches et aquacultures ; protéines et huiles végétales.

De même que dans le cas des entreprises forestières, chaque filière supplémentaire, en explorant la gamme des tâches assurées, indique les recoupements avec des filières complémentaires, ce qui justifie notre recommandation stratégique sur la PAC, préconisant d'associer des « grandes » filières à des petites, trop méconnues ou négligées ; et de ne pas séparer plus longtemps les productions de matières agricole avec leurs modalités plurielles de transformations et de diffusions commerciales. Les élevages mènent au lait, aux œufs, aux fromages, également à des céréales, dont l'avoine, par là-même aux équidés, qui intègrent l'agricole avec le loisir, l'éducatif, par sports et tourisme, sans compter les fourrages, la qualité de prairies ; le maraîchage aux jardins, mais aussi aux plantes aromatiques, épices, condiments, etc ; poissons et crustacés ouvrent sur les ressources et la biodiversité marine et fluviale...